

## PRESTATION D'ANALYSE DE CAPACITES (PAC)

### DESCRIPTIF

Cette prestation ne vise pas directement à valider ou à invalider un projet professionnel dans son ensemble (rôle de l'accompagnant au parcours) **mais vise à apporter un éclairage médical** :

- à l'**analyse des répercussions du handicap** de la personne, en termes de **capacités mobilisables**
- de nature à réunir les conditions optimales à la réalisation d'une étape-clé dans le cadre de la construction d'un parcours vers l'emploi.

La prestation doit permettre :

- **d'apporter un éclairage médical** à l'accompagnant au parcours (prescripteur) **sur les capacités et potentialités mobilisables par la personne** au regard de tâches ou d'activités envisagées dans le cadre d'un projet défini.
- **de révéler ce que la personne, a priori, peut faire, compte tenu de sa déficience et des tâches/activités professionnelles envisagées.** Il s'agit de transposer le regard des incapacités vers les capacités, dans une optique positive et constructive.

La prestation comprend à minima :

- **un regard médical**, permettant de remonter à l'analyse des « causes » et de mesurer la chaîne des conséquences d'un point de vue physiologique, au regard des tâches et activités à réaliser
- **une traduction des données issues de cette analyse sous l'angle des capacités**, qu'il s'agira de préciser le plus finement possible
- **des pistes ou des conditions favorables à l'amélioration de ces capacités.**

La prestation est close lorsque le prestataire transmet ses conclusions à l'accompagnant au parcours. *Dans la mesure du possible, un temps d'échange tripartite associant le prestataire – le bénéficiaire – l'accompagnant au parcours sera organisé pour partager les conclusions et les suites à donner.*

### NB

- Elle se veut réactive et **centrée sur l'analyse des possibles.**
- elle **peut être mobilisée à plusieurs reprises pour une même personne** si la nature des tâches ou activités à évaluer évolue.
- **Prestation courte** qui ne peut dépasser **4 heures** (dont le temps de suivi administratif et de bilan).
- Lieu de réalisation **en proximité du bénéficiaire.**

### BENEFICIAIRES

**Demandeurs d'emploi, inscrits ou non à Pôle Emploi**, se situant dans un parcours d'insertion professionnelle :

- **Bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail** orientés marché du travail ordinaire
- **Personnes en voie de devenir bénéficiaires de l'article L5212-13 du code du travail**, sous réserve de transmission de l'accusé de réception de la demande réalisée auprès de l'organisme concerné
- **Personnes « prêtes à engager une démarche en ce sens \* ».**  
*\*il appartient à l'accompagnant au parcours de garantir l'effectivité de la démarche de reconnaissance.*

**Les personnes en activité, pouvant bénéficier de l'expertise de la médecine du travail, sont exclues.**

### PRESCRIPTEURS

- ✓ Pôle Emploi
- ✓ Cap Emploi
- ✓ Missions locales
- ✓ Prestataires en création d'activité mandatés par l'Agefiph (BGE Champagne-Ardenne, BGE Alsace-Lorraine et TEMPO)
- ✓ Délégation Régionale de l'Agefiph

Organisme	Lot	Adresse	CP	Ville	Téléphone	Mail
<b>ARDENNES SANTE AU TRAVAIL</b>	<b>08</b>	ZA DU BOIS FORTANT 19 RUE PAULIN RICHIER <b>Secteur Charleville et Nord Ardennes</b>	08000	CHARLEVILLE MEZIERES	0324336795	delphine.marbeuhan@ast08.fr
<b>ARDENNES SANTE AU TRAVAIL</b>	<b>08</b>	<b>Secteur Rethel et Sud Ardennes</b>			0324383624	jennifer.jeannelle@ast08.fr
<b>ARDENNES SANTE AU TRAVAIL</b>	<b>08</b>	<b>Sedan et secteur sedannais</b>			0324277975	amandine.lamotte@ast08.fr
<b>AMITR</b> Service de santé et sécurité au travail	<b>10</b>	2 AVENUE PHILIPPE SEGUIN	10510	MAIZIERES- LA-GRANDE- PAROISSE	0325248008	<a href="mailto:amitr@amitr.fr">amitr@amitr.fr</a>
<b>CHU REIMS</b> Secrétariat du Professeur DESCHAMPS	<b>51</b>	HOPITAL SEBASTOPOL 48 RUE DE SEBASTOPOL	51092	REIMS	0326788933	<a href="mailto:michiroli@chu-reims.fr">michiroli@chu-reims.fr</a>
	<b>52</b>	A ce jour, le lot concernant le département 52 est infructueux. La prestation PAC ne peut pas être prescrite dans ce département. La Délégation Régionale de l'Agefiph travaille à le pourvoir et vous tiendra informés.				
<b>HANDI 54</b>	<b>54</b>	32 AVENUE CHARLES DE GAULLE	54425	PULNOY	0383981940	pac@handi54.fr
<b>AMIPH</b>	<b>55</b>	20 RUE ERNEST BRADFER	55000	BAR-LE-DUC	0329761879	pac@amiph.asso.fr
<b>PYRAMIDE EST</b>	<b>57</b>	25 LA TANNERIE	57070	SAINTE- JULIEN-LES- METZ	0383759373	pac@pyramide-est.fr
<b>ARFP/CRM</b> CENTRE DE READAPTATION DE MULHOUSE	<b>88</b>	57 RUE ALBERT CAMUS	68093	MULHOUSE	0389324657	sbehra@arfp.asso.fr
<b>RESI</b> RELAIS EMPLOI SANTE INSERTION	<b>67</b>	17 RUE DE LA MEINAU	67100	STRASBOURG	0388245827	resi.alsace@orange.fr
<b>RESI</b> RELAIS EMPLOI SANTE INSERTION	<b>68</b>	17 RUE DE LA MEINAU	67100	STRASBOURG	0388245827	resi.alsace@orange.fr